

Une solution humaine

Une pétition déposée à Neuchâtel

Le Comité pour la défense du droit d'asile de La Chaux-de-Fonds et Coordination asile-Neuchâtel ont remis hier au président du Grand Conseil neuchâtelois Jacques Balmer, une pétition demandant aux députés d'user de leur droit d'initiative cantonale pour proposer une solution globale pour tous les requérants arrivés en Suisse depuis plus de deux ans.

Dans sa pétition, munie de 1875 signatures, le Comité pour la défense du droit d'asile constate que l'introduction de la nouvelle loi sur l'asile rend plus que jamais nécessaire de résoudre tous les cas en attente. Une idée qui avait été du reste proposée par le Conseil fédéral, puis reprise par la presque-totalité des partis politiques aux Chambres fédérales, de même que les Grands Conseils genevois et vaudois.

Pour les pétitionnaires, bon nombre d'anciens demandeurs d'asile sont intégrés dans notre pays et un refus de leur requête entraînerait des problèmes douloureux.

Ainsi que nous l'a précisé Mme Anne Duvanel, la pétition a été signée dans tous les districts du canton et sera suivie d'une démarche similaire à l'échelon national. La pétition a reçu un bon accueil au sein des Eglises, notamment italiennes. Sur le plan pratique, la pétition sera transmise pour examen à la Commission de justice et pétition qui, si elle en accepte les conclusions, établira un rapport. Un projet de décret faisant usage du droit d'initiative cantonal pourrait ensuite être transmis aux Chambres fédérales.

P. Ve



Une pétition en faveur d'une solution globale pour les requérants d'asile. (photo Schneider)

Solution globale



PÉTITION - Une pétition demandant au Grand conseil d'user de son droit d'intervention auprès des autorités fédérales en faveur d'une solution globale pour les réfugiés politiques dont les dossiers somnolent toujours à Berne, a été remise hier au président du Grand conseil et à Mme Huguenin, de la Chancellerie d'Etat. Mmes Montandon et Duvanel, la première au nom du Comité d'asile de Neuchâtel, s'en sont volon- du Comité chaux-de-fonnier de défense du droit d'asile, s'en sont volon- tiers chargées et le président Balmer leur a dit qu'il en prenait acte et que cette pétition, qui comprend 1876 signatures, serait transmise à la commission des pétitions et des grâces. Mme Duvanel a ajouté que cette démarche chaux-de-fonnière annonçait et précéderait de quelques jours une pétition nationale rédigée dans des termes plus précis. /ch

Jan-Treuthardt

22.3.88

FAN-Express